SYSTÈME DE SANTÉ

Santé – Santé publique

1

Santé - Santé publique

Définition

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. (OMS 1946)

La santé publique est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé physique et mentale à un niveau individuel et collectif. (OMS 1952)

Données chiffrées

▶ Les points +

82,4 ans d'espérance de vie en France.

- Moyenne 80,6 ans.
- Une progression de 10 ans de l'espérance de vie dans tous les pays développés, depuis 1970.
- La France est à la 6^e place de l'espérance de vie la plus élevée, le Japon avec 83,9 ans reste en première place.
- 7 % des frais liés aux soins sont à la charge des patients.
- Frais les plus faibles en France, grâce au système de sécurité sociale et aux dispositifs de couvertures complémentaires.
- 63.7 % de survie au cancer du côlon.
- 39 pour 100 000 habitants est le taux de mortalité par crise cardiaque : Un taux qui reste bas.
- Ce qui indique que la qualité des soins en France est bonne.

► Les points -

- 9 % des enfants d'un an ne sont pas vaccinés contre la rougeole.
- 11,9 litres d'alcool pur sont consommés par habitant et par an.
- 19 % des jeunes de 15 ans fument.
- 45 % d'antibiotiques sont prescrits en plus.
- 30 % de médicaments génériques sont distribués.
- 10 jours d'hospitalisation sont la durée moyenne de séjour à l'hôpital en France.

Ce qu'il faut savoir

Concept de santé

Afin de rester en bonne santé et maintenir cet état, il est important de répondre à certains besoins comme :

 Les besoins physiologiques qui incluent les besoins nutritionnels : Pouvoir manger et boire en quantité suffisante.

- Les besoins d'hygiène: Propreté et soins des téguments et de l'environnement.
- Les besoins éducatifs : Accès à l'instruction et à l'éducation.
- Les besoins sociaux : Ce besoin regroupe les besoins affectifs, d'appartenance, d'estime et de reconnaissance.
- Les besoins de protection et de sécurité.
- Les conditions de vie des personnes, telles que les ressources, le niveau de dépendance, les conditions et lieu de vie peuvent influencer ces besoins et le maintien en bonne santé.

L'OMS définit 3 objectifs de santé publique, qui se résument à ses 3 critères :

- Ajouter de la vie aux années.
- Ajouter de la santé à la vie.
- Ajouter des années à la vie.

Afin de maintenir un climat de santé publique optimale, une démarche repose sur des actions de prévention, de lutte contre les risques sanitaires et la mise en place de plans contre les risques biologiques ayant pour but de :

- Assainir le milieu.
- Lutter contre les maladies.
- Enseigner les règles d'hygiène personnelle.
- Organiser des services médicaux et infirmiers en vue d'un diagnostic précoce et du traitement préventif des maladies.
- Mettre en œuvre des mesures sociales propres à assurer à chaque membre de la collectivité un niveau de vie compatible avec le maintien de la santé.

► Mesures de prévention

Il existe 3 niveaux de prévention :

- 1. La prévention primaire : Avant l'apparition de la maladie
 - Prévention individuelle (hygiène de vie et/ou alimentaire...).
 - Prévention collective (traitement de l'eau, des déchets, vaccinations...).

Ce niveau de prévention s'organise :

- sous forme de diffusions larges de messages de sensibilisation via des réunions d'information, des campagnes de publicité à la télévision,
- d'examens de santé (ex. : médecine du travail),
- des mesures légales de prévention (vaccins, mesures de sécurité routière...).

2. La prévention secondaire : Dès l'apparition de la maladie

L'objectif de ce niveau est de découvrir rapidement la maladie afin d'agir rapidement et plus efficacement contre celle-ci.

- Dépistage précoce.
- Traitement adapté.

3. La prévention tertiaire : Après la maladie

Le but de ce troisième niveau est de :

- Diminuer les incapacités : Rééducation.
- Limiter les récidives.
- Réinsertion socioprofessionnelle.
- Lutte contre les risques sanitaires

Il existe 3 axes d'actions prioritaires:

- La lutte contre les conduites addictives :
 - l'alcoolisme,
 - · le tabagisme,
 - l'usage de drogues.
- La lutte contre certaines maladies : Sida, cancer, maladies cardiovasculaires.
- La lutte contre les accidents : Accidents de la route, domestiques ou du travail.
- La lutte contre l'obésité.
- Plan contre les risques biologiques.

C'est la médecine de catastrophe qui concerne :

- Le risque naturel (ex. : Inondation...) → Plan blanc.
- Le risque technologique (ex.: Explosion...) → Plan piratome.
- Le risque sociologique (ex. : Attentats...) → Plan piratox.

Les indicateurs de santé

- **Espérance de vie** : C'est le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre à la naissance ou nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut vivre.
- Natalité: C'est le nombre total de naissances sur une période donnée par rapport à la population d'un pays.
- Taux de fécondité : C'est le nombre moyen d'enfant par femme en âge de procréer (15-49 ans).
- Taux de mortalité : C'est le nombre total de décès par rapport à une population sur une période donnée.
- Taux de morbidité : C'est le nombre de personnes malade par rapport à une maladie donnée sur une période donnée. Elle s'exprime par le biais du taux de prévalence et d'incidence.
- Taux d'incidence : C'est le rapport entre le nombre de nouveaux cas d'une pathologie/maladie apparus dans la population au cours d'une période.
- Taux de prévalence : Nombre de personnes souffrant d'une maladie particulière à un moment donné, par population exposée au risque de cette maladie. Il est exprimé pour 1000 personnes.

Les facteurs favorisant les altérations de santé

Il existe deux types de causes.

- Les causes endogènes : Ces causes peuvent provenir :
 - D'un dérèglement du système immunitaire.
 - D'anomalie héréditaire et génétique.
 - D'une malformation congénitale.
 - D'un dérèglement hormonal.
- Les causes exogènes : Ces causes peuvent provenir :
 - Des micro-organismes.
 - Du manque d'hygiène de vie, corporelle et vestimentaire.
 - De mauvaises habitudes alimentaires.

- D'un facteur environnemental (l'habitat).
- D'accident et traumatisme.
- De maladie professionnelle.
- De causes sociales comme le veuvage, le divorce, la précarité.
- De causes physiques comme le bruit, le froid, la chaleur, les radiations.

Dates importantes

Historique de l'apparition et de l'instauration de la santé publique, en France :

- 1. Au Moyen Âge: Mise en place des hôpitaux qui ont pour mission de recueillir les pauvres. Création de l'Hôtel-Dieu qui est un endroit où l'on prend soin de l'indigent pour l'amour de Dieu.
- 2. XVIII^e siècle: Première préoccupation de santé publique: la prévention des maladies épidémiques. Le premier recueil de données topographiques médicales a eu lieu en 1776.
- 3. XIX° siècle : le courant hygiéniste : Des responsables sanitaires et des médecins se questionnent sur les liens entre maladies et conditions sociales. C'est la naissance du courant hygiéniste et l'amorce de politiques sociales. L'objectif de ce courant est de mieux encadrer la vie sociale et accentuer la prise de conscience individuelle pour lutter par exemple contre la tuberculose.
- **4. En 1902** : Installation des politiques de santé et affirmation du concept de santé publique au niveau des collectivités territoriale, en mettant en place par exemple :
 - l'obligation de la vaccination contre la variole,
 - la déclaration des maladies infectieuses,
 - la désinfection des locaux,
 - la surveillance des sources d'eau potable.
- **5.** XX^e siècle (première moitié): Les préoccupations sociales et sanitaires se multiplient avec par exemple :
 - la lutte contre la tuberculose,
 - l'hygiène alimentaire,
 - l'hygiène des lieux de travail,
 - la prophylaxie des maladies infectieuses.
- 6. Préambule de la constitution du 27 octobre 1946 (toujours en vigueur aujourd'hui):

« La nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et au vieux travailleur, la protection de la santé, de la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain, qui en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables à l'existence. »

La protection de la santé de tous devient un devoir de l'État.

Source: conseil-constitutionnel.fr

7. Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (Loi Kouchner).

▶ Législation autour de la santé publique: la loi du 9 août 2004

Cette loi est incontournable. Elle affirme pour la première fois la responsabilité de l'État en matière de santé publique.

3 objectifs majeurs:

- Réduire la mortalité et morbidité évitables en particulier celles des populations fragilisées.
- Réduire les inégalités de santé.
- Procurer la qualité et la sécurité ses soins et des produits de santé.

Quelques axes prioritaires:

- Soins palliatifs.
- Obésité.
- Maladie d'Alzheimer.
- Douleur.
- La cause nationale de santé publique pour l'année 2018 est la lutte contre les violences faites aux femmes.

Fait d'actualité

Date
Sources
Information recueillie
Mon avis -

Exemples de sujets

- 1 « Nos élus décident de notre santé. » Commentez.
- 2 Que veut dire pour vous le fait d'être en bonne santé?

Pistes de réflexion sur le thème

1 En France, la loi définit tous les cinq ans les objectifs de la politique de santé publique. Le Gouvernement précise, alors, les objectifs de sa politique et les principaux plans d'action qu'il a décidé de mettre en œuvre. Après analyse des problèmes de santé de la population et des facteurs susceptibles de l'influencer, le Haut Conseil de la santé publique établit et propose des objectifs en vue d'améliorer l'état de santé de celle-ci.

Il précise également les moyens spécifiques à mettre en œuvre pour permettre aux personnes handicapées de bénéficier pleinement des plans d'action. Son application est suivie annuellement et évaluée tous les cinq ans.

En France, un certain nombre de plans ciblent certaines priorités, comme la maladie d'Alzheimer, le cancer, les accidents vasculaires cérébraux.

Les programmes de santé sont élaborés par des experts, des textes de lois sont rédigés puis votés et des moyens humains, techniques et financiers sont appliqués.

D'un côté, nous pouvons affirmer que nos élus décident de notre santé, néanmoins, les problèmes de santé sont analysés et travailler au plus proche de la population.

2 L'Organisation mondiale de la santé donne une définition de la santé qui n'a pas changé depuis 1946 : «La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Être en bonne santé est plus souvent un but qu'un état. Elle peut varier selon différents facteurs comme l'âge qui va influer sur l'état physique selon son activité, son alimentation, ses heures de sommeil, de son environnement, etc. Néanmoins, dans la vie courante, on arrive à déterminer si quelqu'un est, ou n'est pas, « en bonne santé ». Un handicap n'est pas synonyme de mauvaise santé, et inversement.

En effet dans les pays développés, les personnes qui sont nées sans handicap et sans maladie chronique sont le plus souvent en bonne santé car elles sont correctement alimentées et ont reçu les vaccins qui préviennent des maladies les plus graves de l'enfance comme la diphtérie, la polio, la rougeole, le tétanos.

Lorsque ces personnes sont « malades », c'est temporaire. Ces dernières ont un rhume ou une bronchite ou une gastro-entérite, qui guérit spontanément en huit jours car leur système immunitaire fait le travail.

À noter cependant qu'une personne sourde ou malvoyante ou même née sans un bras peut être en parfaite santé. Même lorsque le handicap est très gênant et compromet leur vie sociale, il ne retentit pas nécessairement sur leur état de santé général ou leur santé psychologique. Quelques symptômes fréquents sont pénibles mais ne signifient pas qu'on est en mauvaise santé, ils donnent plutôt l'alerte de prendre soin de soi.

Mes réflexions personnelles